

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Long Short Credit, FCP

### Parts C - Capitalisation : FR0010760694

Autorité compétente: Autorité des Marchés Financiers

Société de gestion: Candriam

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif de gestion :

Sur la durée de placement recommandée et dans le cadre de sa gestion systématique, le fonds vise, en investissant dans les principaux actifs traité, une performance absolue supérieure à €STR capitalisé, avec un objectif de volatilité annualisé inférieur à 5% dans des conditions normales de marché.

### Indicateur de référence : €STR capitalisé

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la mention d'un indicateur de référence.

Utilisation de l'indicateur:

- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions,
- à des fins de comparaison de performance.

### Stratégie d'investissement:

L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement en fonction de ses anticipations fondées sur des analyses fondamentales des émetteurs (appréciation qualitative des éléments financiers et non financiers des émetteurs) et des analyses quantitatives (sélection de valeurs en fonction de critères d'analyse tels que valorisation, croissance ou évolution des cours et bénéfices).

La gestion du portefeuille s'articule autour d'une stratégie prudente du fond de portefeuille via des obligations et instruments du marché monétaire, et d'une stratégie dynamique.

Les opportunités identifiées, dans le cadre de la stratégie dynamique, font l'objet d'investissement selon une stratégie consistant à acheter des crédits présentant un potentiel d'appréciation (position « long ») et à vendre (position « short ») des crédits dont l'équipe de gestion anticipe qu'ils vont se déprécier (stratégie directionnelle) ou selon une stratégie qui consiste à tirer profit d'écarts de prix constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou devises et/ou instruments (stratégie d'arbitrage).

Les montants alloués pour chacune de ces stratégies correspondent à deux parties distinctes du portefeuille du fonds dont la proportion varie en fonction des conditions de marché.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

• Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Ce niveau de risque 4 découle essentiellement de l'exposition aux risques taux, écarts de crédit.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants:**

Cette part fait l'objet d'une technique de couverture systématique du risque de change en euro via des produits dérivés.

Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le fonds peut utiliser les instruments dérivés (swaps, futures, options...) ou recourir à des contrats d'échange sur rendement global liés notamment aux risques de taux, change, de crédit négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers à des fins d'exposition, de couverture ou d'arbitrage

### Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créances, et instruments du marché monétaire essentiellement d'Europe et d'Amérique du Nord investis directement ou via des produits dérivés et d'émetteurs privés notés au minimum CCC+ (ou équivalent) par une des agences de notation (soit des émetteurs dont le risque de défaut est réputé très élevé).

Dans le cadre de la stratégie du fond de portefeuille : obligations et autres titres de créances, et instruments du marché monétaire, de tous types d'émetteurs, notés au minimum A- à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation (soit des émetteurs réputés de très bonne qualité).

La sélection des instruments repose sur une analyse interne du risque de crédit et sur les analyses des agences de notation.

**Fréquence des rachats:** Sur demande, chaque jour, en France.

Les demandes doivent être reçues par CACEIS BANK en J-2 ouvrés avant 12 heures et seront réglées en J+5 ouvrés.

**Affectation des résultats:** Capitalisation.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

• **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.

• **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré et/ou techniques de gestion efficace de portefeuille, ces produits et/ou techniques peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

## FRAIS

| FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                         | 1.00%                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                        | 1.00%                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Frais courants                                                                                                                                                                         | 0.50%                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Commission de performance                                                                                                                                                              | 0.01% - (20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir EONIA). À partir du 01/01/2022, mise en place d'une commission de surperformance de 20% calculée selon la méthodologie High Water Mark Permanent basée sur la surperformance de la VNI par rapport à l'indicateur de référence, à savoir €STR Capitalisé flooré à « 0 » et dont les conditions sont définies dans le prospectus. |

Les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

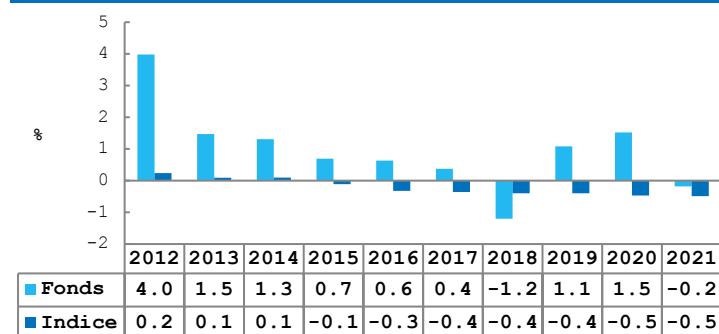
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

**Année de création de la part:** 2009.

**Devise:** EUR.

**Indicateur de référence:** €STR Capitalisé.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS BANK.

Ce document décrit une catégorie de parts de Candriam Long Short Credit. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des catégories. Les autres catégories de parts existantes sont listées dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment la valeur liquidative des parts est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.